

AAAI – ASSISTANCE AUDIT ACTION INFORMATIQUE

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : 37 rue de l'Université
93160 NOISY LE GRAND
RCS : 453 695 801 PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 08/12/2025

L'an Deux Mille Vingt-Cinq,
Le 08 décembre,
à 11h30

La société UNDERSCOR, représentée par sa présidente la SAS YIM, elle-même représentée par son Président M. Yohan MATTI, propriétaire de la totalité des 5 000 actions de 1 euro chacune composant le capital social de la société AAAI.
Associée unique et seule Présidente de ladite Société.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, décide de transférer le siège social du 1 rue Paul Séjourné 94000 CRETEIL au **35-37 rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND**, et ce à compter de la date de la présente assemblée.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, l'Associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts, de la manière suivante :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 35-37 rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND

Le reste de l'article 4 reste inchangé.



TROISIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la présidente la SAS YIM, Elle-même représentée par son Président Monsieur Yohan MATTI

La société UNDERSCOR

Représentée par sa présidente la SAS YIM,
Elle-même représentée par son Président Monsieur Yohan MATTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yohan Matti', written over a large, light-colored oval shape.A small, stylized handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.